

MISE EN ŒUVRE DE STORES EXTERIEURS EN FAÇADE

REGLEMENT DE CONSULTATION (R.C.)

Maître d'ouvrage:

ARELI 207 boulevard de la Liberté B.P. 1059 59011 Lille Cedex Tél: 03 20 57 17 11

Mail: siege@areli.fr

Objet du Marché:

Mise en œuvre de stores extérieurs en façade sur un des immeubles collectifs de la résidence les Balcons Saint Jean à La Bassée

Date limite de remise des offres : Lundi 27 juin 2022 à 17H00.

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

La présente consultation ouverte concerne des travaux en site occupé, à exécuter dans le cadre de l'opération désignée en page de garde.

ARTICLE 2 – OBJET DE LA CONSULTATION

2.1 - ÉTENDUE DE LA CONSULTATION

La présente consultation est passée sous la forme d'une Procédure ouverte avec publicité adaptée préalable.

2.2 - Mode de Passation des Marches

Le projet se décomposera en 2 tranches

1 tranche ferme

1 tranche optionnelle (façade nord)

2.3 - Variation des Prix

Selon les conditions indiquées au CCAP.

2.4 - Delai de Validite des Offres

Le délai de validité des offres est fixé à cent quatre-vingts jours (180) à compter de la date de remise des offres.

2.5 - DELAI D'EXECUTION

Selon les conditions indiquées au CCTP.

Le démarrage des travaux est prévu en : septembre 2022.

2.6 - OPTIONS/ VARIANTES

Les candidats répondront impérativement à la solution de base prévue au devis descriptif et sont également tenu de répondre aux options proposées par la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre.

Toutefois, ils peuvent proposer des variantes économiques chiffrées, en annexe de leur offre de base. Une réponse (un acte d'engagement) pour chaque variante/option chiffrée sera exigée

2.7 - JUGEMENT DES CANDIDATURES / OFFRES

Les candidats peuvent consulter le dossier de consultation via le site internet : <u>www.areli.fr/en-savoir-plus-sur-areli/appels-offres/</u>

Les candidats transmettront leur offre par envoi électronique à l'adresse de messagerie suivante : siege@areli.fr

Modalités de remise des offres :

- Les offres devront être remises par voie électronique pour le lundi 27 juin 2022 à 17H00.

- Les offres devront comprendre deux dossiers distincts par lot, un dossier pour la candidature et un dossier pour l'offre :
- Pour la candidature, un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées :
 - Une note de présentation du candidat indiquant notamment son organisation, son chiffres d'affaires sur les trois dernières années, ses effectifs, ses qualifications, etc
 - O Une déclaration sur l'honneur du candidat dûment datée et signée justifiant qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales
 - Les certificats de qualification professionnelle, la preuve de la capacité de l'entreprise pouvant être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate,
 - Les attestations d'assurance et de cotisations

- Pour l'offre:

- Un projet de marché comprenant les pièces suivantes, datées, paraphées et signées : l'Acte d'Engagement (A.E.) et ses annexes à compléter, le Cahier des Clauses Particulières (CCP) et ses annexes à accepter sans aucune modification, le Règlement de Consultation accepté sans réserve.
- o Un mémoire technique justificatif,
- o Un dossier de présentation du matériel prévu pour l'exécution du marché.
- Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis par un autre moyen que la voie électronique, ne seront pas retenus.

2.8.3 - Critères de jugement

Critères de sélection des offres :

L'offre la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- le prix (coefficient 2)
- les qualifications/références/certifications professionnelles et assurances (coefficient 1),
- la valeur technique de l'offre décrite dans le mémoire et les moyens mis en œuvre pour l'exécution du marché, ainsi que la qualité écologique de la solution proposée (coefficient 1).

Une note de 0 à 4 sera attribuée pour chaque critère (0 : Très mauvais ; 1 : Mauvais ; 2 : Moyen ; 3 : Bon ; 4 : Très bon)

Dans ce système de notation, plus une offre répondra aux critères de notation, plus sa note sera élevée.

ARTICLE 3 – PRESENTATION DES OFFRES

Le principe de présentation des offres retenu est celui de la double enveloppe, avec copie par mail.

Enveloppe extérieure fermée :

Elle sera adressée à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Général d'ARELI Service Maintenance et Patrimoine 207 Boulevard de la Liberté – BP 1059 59011 – LILLE Cedex

Elle portera les mentions:

Entreprise:

Résidence les Balcons St Jean, 47-49 rue du général Leclerc, 59480 La Bassée

Travaux de mise en place de stores extérieurs en façade

1^{ère} enveloppe intérieure :

Elle comportera les pièces administratives relatives à la candidature, décrites dans le présent RPC. Elle portera les mentions :

Entreprise																																																		
Entrentice	•																																																	
Linucpinsc	•	•	•	•	•	 •	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	 •	•	•	•	•	٠.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

CANDIDATURE

2ème enveloppe intérieure :

Elle comportera les pièces écrites relatives à l'offre de prix, décrites dans le présent RPC contenant la totalité des pièces administratives et de réponse à l'offre de prix au format .pdf.

Elle portera les mentions:

Entreprise:

OFFRE

TOUTE OFFRE INCOMPLETE NE REPONDANT PAS AUX ARTICLES PRECEDENTS SERA ELIMINEE

mail:

L'offre sera également transmise par voie informatique à l'adresse suivante : siege@areli.fr.

Elle comportera en objet l'intitulé suivant : Consultation : Travaux de mise en place de stores extérieurs en façade

ARTICLE 4 – REMISE DES OFFRES

Les mails et offres, sous double enveloppe, devront impérativement être remises à ARELI avant le Mardi 25 août 2021 à - 17h00

Soit par dépôt contre récépissé à l'accueil d'ARELI 207 Bd de la Liberté à LILLE, Soit par envoi postal, le cachet de la poste faisant foi.

L'offre sera également transmise par voie informatique à l'adresse suivante : siege@areli.fr

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure fixées ci-avant ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

ARTICLE 5 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à :

- Pour les renseignements administratifs ou technique : Arnaud COURQUIN, ARELI – Tél. : 03.20.57.17.11 – Courriel : acourquin@areli.fr